DEVIS
N°DE0115

DATE : 28-11-2025
DATE D'ÉCHÉANCE : 28-11-2025 (A LA COMMANDE)
DURÉE DE VALIDITÉ : 10 JOURS

SAS PROPRIA MULTISERVICES
117 RUE DE CHARENTON
75012 PARIS 12 - France
Capital de 10 000,00 € €
Siret : 822 431 888 00012
Tel : 0663141037
Email : propria.nettoyage@gmail.com

MANNESFRANCE IVRY OU MF IVRY

Mannes
Pierre
32 RUE ROBERT WITCHITZ
94200 IVRY-SUR-SEINE
France
TVA : FR79509331179
SIRET : 50933117900036

Nettoyage vitrerie interieur et extérieur selon notre visite

DÉSIGNATION	QTÉ	PU HT	TVA	TOTAL HT
Nettoyage de l'ensemble de la vitrerie au moyen de levage adapté	1,00 U	3 600,00	20,00 %	3 600,00 €

BASE HT	TAUX	TVA
3 600,00 €	20,00 %	720,00 €

TOTAL HT	**3 600,00 €**
Total TVA	720,00 €
TOTAL TTC	**4 320,00 €**
NET À PAYER	**4 320,00 €**

Mode de paiement : Virement
IBAN : FR76 3000 4018 6100 0101 5541 284
BIC : BNPAFRPPXXX

Bon pour accord le :
Signature

Taux de pénalité : En cas de retard de paiement, application d'intérêts de 3 fois le taux légal selon la loi n°2008-776 du 4 août 2008.
En cas de retard de paiement, application d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ selon l'article D. 441-5 du code du commerce.
Taux d'escompte : Pas d'escompte applicable.

Commentaires :

Inspections préalables :
Il est recommandé au client de procéder à une inspection préalable des surfaces avant le début des travaux et de signaler tout défaut ou dommage existant. Cette démarche permettra de faciliter une évaluation précise des conditions initiales et de minimiser les éventuels litiges ultérieurs.
La société ne saurait être tenue responsable des infiltrations d'eau ou des dégâts indirects résultant du processus de nettoyage, sauf en cas de négligence avérée de sa part.
Tout dommage causé par des conditions préexistantes ou par des défauts de la structure n'est pas couvert par notre responsabilité.
Le client s'engage à fournir un accès sécurisé et approprié à la zone d'intervention ainsi qu'un accès à l'eau et alimentation électrique.
État des surfaces: Propra-Multiservices, s'engage à réaliser le nettoyage conformément aux standards professionnels. Cependant, l'entreprise ne peut être tenue responsable des tâches, rayures ou salissures incrustées antérieures à l'intervention qui ne peuvent être retirées par des méthodes de nettoyage standard sans risque de dommage pour les surfaces.